23 rue Pasteur 77510 REBAIS Tél. 01.64.04.51.37-Fax. 01.64.20.92.21 E-mail. accueil@s2e77.fr Envoyé en préfecture le 27/03/2024 Reçu en préfecture le 27/03/2024 Publié le 28/03/2024

ID: 077-200087021-20240327-2024\_DCS\_016-DE

Délibération N° 2024-016

**Date de convocation : 13 mars 2024** Nombre de délégués en exercice : 132 Nombre de délégués présents : 72

Nombre de suffrages : 72

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

## **OBJET:** N° 2024-016 Rapport développement durable 2023

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-cinq mars, à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente de la Commune de Maison Rouge (77370), sous la Présidence de Mme Claire CRAPART, Présidente,

## **Présents** : Communauté de Communes des deux Morin :

BEAUJEAN Serge, titulaire – BESSIERE Maryvonne, titulaire – CLAY Déborah, titulaire – DE VESTELE Philippe, titulaire – EUGENE Jean-Baptiste, titulaire – FRISSON Thierry, titulaire – GILBIN Catherine, titulaire – GRENET-LAFFONT Denis, titulaire – GUIGNIER Marie-France, titulaire – JORAND Michel, titulaire – LEGRAND Michel, titulaire – MICHELOT Bernard, titulaire - PAIX Josiane, titulaire – PHILIPPE Jean-Marie, titulaire – TALFUMIER Daniel, titulaire – THOMINET Nicolas, titulaire - VAN DER SCHUEREN James, titulaire – GOBINOT José, suppléant -

# Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

CALUCH Laurent, titulaire - DUBECQ Dominique, titulaire - FARIVAR Parastou, titulaire - GOBARD Éric, titulaire - HIERNARD Thierry, titulaire - VAN HOUTTE Sandrine, suppléante -

#### Communauté de Communes du Provinois :

AGNUS Didier, titulaire – BOULET Christine, titulaire - BOULLOT Alain, titulaire – BOURDON Louis, titulaire – CANAPI Marie-Pierre, titulaire – COGNYL Gérard, titulaire – CRAPART Claire, titulaire – de BISSCHOP Bertrand, titulaire – FABRE Dominique, titulaire – LEBAT Patrick, titulaire – MAZZUCHELLI Olivier, titulaire – PELLICIARI Bruno, titulaire – PERNEL Fabien, titulaire – PERRIN Catherine, titulaire – POUEY-MOUNOU Pierre, titulaire – SIMONY Jacques, titulaire – GALLOIS Catherine, suppléante – GRYMONPREZ Jean, suppléant – WALLE François, suppléant –

# Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAPLOT Jean-Luc, titulaire – DELETTRE Isabelle, titulaire – DORMION Jean-Claude, titulaire – FLAMEY Francis, titulaire – FORET Sylvie, titulaire – GAUCHER Olivier, titulaire – GAY Colette, titulaire – GIMENO Isabelle, titulaire – JAMBUT Gérard, titulaire – KLEINRICHERT Patrice, titulaire – LAMOTTE Xavier – LEGENDRE Isabelle, titulaire – LEMORE Christine, titulaire – LETERRIER Carine, titulaire – LUCE Laure, titulaire – MARTIN José, titulaire – MENARD Sophie, titulaire – PARQUET Véronique, titulaire – PATUREAU Pascal, titulaire – PODOROJNIY Anastasia, titulaire – RAY Daniel, titulaire – REMBLIER Stéphane, titulaire – SAINT-CENE Christine, titulaire – SAUNIER Denis, titulaire – SIMON Dominique, titulaire – THIENARD Gérard, titulaire – VERRIER Didier, titulaire – BALLAGUET Jean-Pierre, suppléant -

# Commune de Vieux Champagne :

Commune de Vanville :

Commune de Saint Just en Brie :

#### Excusés:

# Communauté de Communes des deux Morin :

BONTOUR Thierry - BUTET Gérard -CASSAGNE Philippe - CHAMPENOIS Christian - CHERON Emmanuel - LE CORRE Raymond - PRON Philippe - THIEBLEMONT Gilles -

# Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

ESCULIER Dorys – HUBERT Joël – SALA Patrick – VAN LANDEGHEM Jean-Marie – VEIL Cathy –



#### Communauté de Communes du Provinois :

ARTHUR Olivier – BACHELET Stéphane – BLANCHARD Flavien – BONTOUR Alain – DAVY Jérôme – FASSELER Philippe – GALAND Yvette – HOTIN LETANG Julie – MARCHAND François – MILLET Jérôme -NAVARETTE Antonio – PANNIER Michèle – PIERRU Hugo -

# Communauté de Communes du Bassée Montois :

CHAINEAU Francis – de ROUX Julie – FASSIER Delphine – FLON Martine – FORGET Michel – JOUNIAUX Olivier - PERNET Roger - SIVANNE Evelyne -

#### Commune de Vieux Champagne :

MEDJANI Nadia -

#### Absents:

#### Communauté de Communes des deux Morin :

BERTHOMIER Gérard – LEGROS Lionel – MONBEIG Pierre-Dominique – OUVRE Michel – PEIGNOT Pierre –

## Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie :

BRODARD Yves - CARLIER Dominique - COIBION Frédéric - DOMARD Muriel - GELSUMINI Patrick -GUILLETTE Christine - LEMAIRE Ingrid -

#### Communauté de Communes du Provinois :

BAALI CHERIF Cherifa - BANNE Pascal - BONICI Claude - CAUMARTIN Pierre - CHARPENTIER Cécile de MEULENAERE Alexandre - LEFEVRE Christophe - PERRINO Fabien - VICQUENAULT Nadège -VOISEMBERT Pierre -

## Communauté de Communes du Bassée Montois :

CARRASCO Alain – LABONNE Bernard – LAWSON Latevi – POULAIN Michel – QUÉRÉ Catherine – TAUSTE Pedro - VILLIERS Nadine -

#### Commune de Vanville :

LABATUT Jean-Luc -

## Commune de Saint Just en Brie :

MAROT Aymeric -

## Pouvoirs: -

Etaient invités : B. CARRÉ, C. BOURILLON, A. DELALOT, M. MOUMAS, AA SERVAZEIX

Secrétaire de Séance : Véronique PARQUET

# **OBJET:** N° 2024 - 016 Rapport développement durable 2023

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'Environnement,

Vu le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-29

Vu le Code de l'Environnement, et notamment son article L. 110- 1, énonçant les cinq finalités du développement durable)

Vu le guide méthodologique de juin 2012 (édité par le commissariat au développement durable),

Considérant qu'au terme du décret n° 2011-687 du 17 juin 2011, les communes et les EPCI de plus de 50 000 habitants doivent réaliser un rapport Développement Durable qui doit être présenté à l'assemblée délibérante, préalablement au vote du budget.

Vu l'établissement du rapport Développement Durable 2023 présentant les différentes actions réalisées et les objectifs fixés pour l'année 2024

Vu l'envoi du rapport aux différents délégués



Envoyé en préfecture le 27/03/2024 Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID: 077-200087021-20240327-2024\_DCS\_016-DE

La présidente propose à l'assemblée de prendre acte de ce rapport,

Le comité syndical,

PREND ACTE du rapport Développement Durable 2023 présenté

Le rapport sur le développement durable est annexé à la présente délibération et sera joint au budget du syndicat

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, La Présidente, Claire CRAPART (signature électronique)